

Art. 1 - Organisation

- A. Le championnat est ouvert à tous les licenciés masculins FFBSQ. Il se déroule en équipe de cinq pour les divisions Nationales 1, 2 et 3 et **en quadrettes ou en équipes de 5 pour les divisions régionales 1, 2 et 3. Le format des équipes sera décidé par les ligues régionales (ou CSR).**
- B. Il se compose de trois divisions nationales et trois divisions régionales.
- ✓ La division Nationale 1 est composée d'une poule unique de dix équipes.
 - ✓ La division Nationale 2 est composée de deux poules de dix équipes (réparties géographiquement autant que possible).
 - ✓ La division Nationale 3 est composée de huit poules de dix équipes (réparties géographiquement autant que possible).
 - ✓ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont organisées dans les régions administratives.
 - ✓ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont composées de poules de six à dix équipes, au choix des ligues (ou CSR Bowling dans une région multidisciplinaire).

Les divisions Nationales 1, 2 et 3 sont gérées et contrôlées par le CNB, les divisions Régionales sont gérées et contrôlées par les ligues (ou CSR).

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le CNB et les ligues (ou CSR) en fonction des classements de la saison précédente.

- C. Le Championnat de France masculin des Clubs se déroule sur trois journées.

| | <u>Divisions nationales</u> | <u>Divisions Régionales</u> |
|----------------------------|-----------------------------|---|
| 1 ^{ère} journée : | 09 & 10 octobre 2021 | 13 et/ou 14 novembre 2021 |
| 2 ^{ème} journée : | 02 & 03 avril 2022 | 05 et/ou 06 février 2022 (Zones A-C) 26 et/ou 27 février 2022 (Zone B) |
| 3 ^{ème} journée : | 21 & 22 mai 2022 | 11 et/ou 12 juin 2022 |

Art. 2 - Les équipes

- A. Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division régionale la plus basse, existante ou à créer. Est nouvelle, une équipe non inscrite la saison précédente.
- B. Un club ne peut compter qu'une seule équipe dans chaque division Nationale 1 et 2, et un maximum de deux équipes dans la Nationale 3.
- C. Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans les divisions Régionales.
- D. **Chaque équipe ne peut pas utiliser plus de dix joueurs en Nationale 1, 2 et 3 sur l'ensemble de la saison. Pour les divisions Régionales, chaque quadrette ne pourra pas utiliser plus de 8 joueurs et chaque équipe de 5 ne pourra pas utiliser plus de 10 joueurs, sur l'ensemble de la saison. Ces joueurs doivent être licenciés dans le club à la date de la compétition. Peuvent être inclus dans les 8 ou 10 joueurs les licenciés d'une « Ecole de Bowling » rattachée à ce club pour la saison.**
- E. Dans chaque équipe, un seul joueur de nationalité étrangère est autorisé sur les pistes dans les divisions nationales et trois dans les divisions régionales.

- F. Dans chaque équipe, un nombre maximum de trois joueurs, en situation de mutation par rapport à la saison précédente, est autorisé sur les pistes. Cette restriction ne concerne que les divisions Nationales.
- G. Les remplacements sont libres.
Tout joueur ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.
Tout joueur ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir, lors d'une journée suivante, dans une autre équipe du club de la division supérieure.

Art. 3 - Déroulement de la compétition

- A. Ce championnat se déroule en système « Round Robin » par points sur 3 journées :
- | | |
|-------------------|--|
| Par match gagné | : 5 points |
| Par match nul | : 3 points |
| Par match perdu | : 1 point |
| Par match forfait | : 0 point (absence totale d'une équipe : aucun joueur présent) |
- B. Des points supplémentaires peuvent être gagnés grâce à des bonus :
- ✓ En Nationale 1 et Nationale 2
 - 1 point pour toute équipe vainqueur ou vaincue ayant réalisé 1050 quilles
 - 1 point pour toute équipe qui a perdu avec un écart inférieur ou égal à 15 quilles à condition d'avoir réalisé au moins 900 quilles.
 - ✓ En Nationale 3
 - 1 point pour toute équipe vainqueur ou vaincue ayant réalisé 1020 quilles
 - 1 point pour toute équipe qui a perdu avec un écart inférieur ou égal à 15 quilles à condition d'avoir réalisé au moins 870 quilles.
 - ✓ En divisions régionales :
 - Pour les quadrettes
 - 1 point pour toute équipe vainqueur avec un écart supérieur ou égal à 120 quilles
 - 1 point pour toute équipe qui a perdu avec un écart inférieur ou égal à 12 quilles.
 - Pour les quintettes
 - 1 point pour toute équipe vainqueur avec un écart supérieur ou égal à 150 quilles
 - 1 point pour toute équipe qui a perdu avec un écart inférieur ou égal à 15 quilles.
- C. Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points sont départagées :
- ✓ Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - ✓ Par le total des quilles sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - ✓ Par le total des quilles sur l'ensemble de la saison.

Art. 4 - Accessions et relégations

- A. En division nationale, toute équipe ayant déclaré forfait pour une journée entière est reléguée d'une division supplémentaire à celle résultant de son classement à l'issue du championnat.
- B. Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et comme précisé dans le tableau ci-dessous :

| | |
|-------------------------------|---|
| Pour la Nationale 1 | - Les 2 dernières équipes à l'issue des 3 journées sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait). |
| Pour la Nationale 2 | - La 1ère équipe de chaque poule accède à la Nationale 1. - Les 4 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait). |
| Pour la Nationale 3 | - La 1ère équipe de chaque poule accède à la Nationale 2. - Les 3 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait). |
| Pour les divisions Régionales | <p>Accèdent à la Nationale 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 équipes de Régionale 1 des ligues Ile de France et Nouvelle Aquitaine - 2 équipes de Régionale 1 des ligues Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Hauts de France, Normandie, Occitanie, Pays de la Loire et Paca - 1 équipe de Régionale 1 des ligues Bretagne et Centre Val de Loire <p>Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3 se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.</p> |

- C. Dans le cas où un club, qualifié en fin de saison pour la montée dans une division nationale, en est empêché par la présence d'une autre équipe du même club ou n'accepte pas la montée, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée. Le club empêché dans sa montée ou l'ayant refusée évolue la saison suivante dans la même division que celle de la fin de saison.
- D. Tout club, qualifié la saison suivante dans une division nationale (après montée refusée ou après descente ou maintien), qui refuse son inscription dans sa division est remplacé en priorité par le club le mieux classé relégué de cette même division. Le club ayant refusé son inscription est relégué dans la plus basse division régionale.
- E. Les ligues (ou CSR) adressent, au plus tôt, les résultats de chacune des journées de championnats de leurs régions.

Art. 5 - Lieux des compétitions

Le CNB détermine les lieux des compétitions pour les divisions nationales. Les ligues (ou CSR) déterminent les lieux des compétitions pour les divisions régionales.

Art. 6 - Inscriptions

- A. Pour les divisions régionales, les inscriptions doivent parvenir à la Ligue (ou CSR) par l'intermédiaire des clubs, accompagnées d'un chèque de 56 Euros par quadrette, ou 70 Euros par équipe de 5 (voir ligue pour la date limite d'inscription). La ligue (ou CSR) adresse copie de ses poules régionales au CNB dès que celles-ci sont finalisées.

- B. La ligue (ou CSR) peut demander une caution et en détermine le montant (maximum 200 Euros par quadrette, ou 250 Euros par équipe de 5). Le non-encaissement du chèque de caution est subordonné à la même disposition que celle des divisions nationales. Le montant des parties est à régler à la ligue (ou CSR) lors de chaque journée.
- C. Pour les divisions Nationales 1, 2 et 3, les inscriptions doivent parvenir au CNB par l'intermédiaire des clubs, accompagnées, par équipe, d'un chèque de caution de 300 Euros.
- D. L'encaissement du chèque de caution ne sera réalisé que sur forfait de l'équipe et après examen, par la commission des réclamations, des raisons de celui-ci.
- E. Le montant des parties des 3 journées est à la charge des clubs. Les règlements du montant des parties de chaque journée sont sollicités lors de l'inscription et encaissés dans la semaine précédant chaque journée.
- F. La date limite de retour des inscriptions est précisée dans le courrier transmis par le CNB aux clubs concernés.

Art. 7 - Réclamation

- A. Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au CNB dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de 38 Euros.
- B. Tous litiges ou réclamations sont traités par la Commission des Réclamations composée de trois membres du CNB.
- C. La structure d'appel est le CNB, statuant hors la présence des membres de la Commission.

Art. 8 - Calendrier des divisions nationales

HORAIRES (boules d'essais incluses)

NATIONALE 1,2 et 3

Samedi 08h45 à 12h30 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Samedi 14h00 à 17h45 (3 lignes)
Dimanche 08h45 à 12h30 (3 lignes)

Ces horaires pourront, en cas de nécessité, être légèrement modifiés par le délégué.

RAPPEL : AUCUNE BOULE D'ENTRAINEMENT APRÈS LE DÉBUT D'UNE SÉRIE

Art. 9 - Divers

Tous les participants doivent respecter les règles sanitaires en vigueur (gestes barrières, pass sanitaire dans le sport ...). Les règles édictées par le ministère chargé des sports et les consignes peuvent évoluer dans le temps.

La tenue des équipes pour le haut du corps doit être uniforme. Il est recommandé qu'il en soit de même pour le bas.

Tous les règlements de la F.F.B.S.Q. sont applicables à ce Championnat de France des Clubs.
Le CNB se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.

| NATIONALE 1 |
|-----------------------------------|
| BAC BOWLING ATHLETIQUE CLUB |
| BCO COURBEVOIE |
| BOWLING CLUB F 300 MOUSSY LE NEUF |
| CARPE DIEM |
| CHAMPAGNE B.A. REIMS |
| EAGLES WITTELSHEIM |
| JOCK CHANCE |
| SKITTLE CLUB FRANCHE COMTE |
| STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ |
| USC DCL |

| DIVISIONS | J1 10 oct 21 | LR | J2 3 avril 22 | LR | J3 22 mai 22 | LR |
|--------------|----------------------|-----|----------------------|-----|---------------------|-----|
| Nationale 1 | Moussy le Neuf | IDF | Vierzon | CVL | Audincourt Starbowl | BFC |
| Nationale 2A | Beziere | OCC | Angers | PDL | La Rochelle | NAQ |
| Nationale 2B | Thillois | GRE | Orléans | CVL | Moussy le Neuf | IDF |
| Nationale 3A | Camon | HDF | Vire | NOR | Hazebrouck | HDF |
| Nationale 3B | Chalons en Champagne | GRE | Chalons en Champagne | GRE | Moussy le Neuf | IDF |
| Nationale 3C | Dorlisheim | GRE | St-Julien les Metz | GRE | Wittelsheim | GRE |
| Nationale 3D | St-Nazaire | PDL | Rennes | BRE | Bayeux | NOR |
| Nationale 3E | Saran | CVL | Rambouillet | IDF | Auxerre | BFC |
| Nationale 3F | Meschers | NAQ | Chauray | NAQ | Fontaine le Comte | NAQ |
| Nationale 3G | Toulon | PAC | Caissargues | OCC | Annecy | ARA |
| Nationale 3H | Agen | NAQ | Rodez | NAQ | Pau | OCC |

| NATIONALE 2A |
|----------------------------------|
| A.D.E.B. DRAGUIGNAN |
| ANGERS BOWLING CLUB |
| AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIMOGES |
| BC ALBI LE SEQUESTRE |
| BOWLING CLUB D'AIX EN PROVENCE |
| BOWLING CLUB THIAIS (2B ?) |
| LUCKY STRIKER'S |
| NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE |
| PAU BCA 64 |
| RED WOLVES |

| NATIONALE 2B |
|-----------------------------|
| BOWLING CLUB LES VIKINGS |
| BOWLING CLUB TRIANGLE D'OR |
| BOWLING CLUB VINCENNOIS |
| BUDDY'S MBA REIMS TINQUEUX |
| CRAZY BOWLERS BC CHELLES |
| LES DRAGONS COLMAR |
| SCORPIONS BOWLING |
| SLUC NANCY |
| STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ |
| WINNERS ORLEANS |

| NATIONALE 3A |
|------------------------------|
| ABC AMIENOIS |
| BC FLANDRES RN42 |
| BOWLING CLUB ROUEN LE DRAGON |
| BOWLING CLUB TRIANGLE D'OR |
| EURO BOWLING FLANDRES |
| LITTORAL BC GRAVELINES |
| SAINT-QUENTIN BUL'S |
| SQUALES BC CREIL ST MAXIMIM |
| VALENCIENNES BOWLING CLUB |
| XBS CINETIC PARIS |

| NATIONALE 3B |
|-----------------------------------|
| BC FONTENAY CHAMPIGNY |
| BOWLING CLUB CHALONNAIS |
| BOWLING CLUB F 300 MOUSSY LE NEUF |
| CHAMPAGNE B.A. REIMS |
| DELTA FLASH BC |
| EUROPEEN B.C. THIONVILLE |
| FRIEND'S BOWLING ACADEMY PARIS |
| LES TITANS ROUEN |
| TEMPLIERS BC ST MAXIMIM-CREIL |
| TROYES GYMNIQUE BOWLING |

| NATIONALE 3C |
|------------------------------|
| ASCAP MONTBELIARD |
| BC 57 |
| BOWLING CLUB DE LA BRUCHE |
| BOWLING CLUB DE LA BRUCHE |
| CHARDON LORRAIN BOWLING CLUB |
| CHAROLAIS BULLS |
| LES DRAGONS DE COLMAR |
| LES DUCS DIJONS |
| SKITTLE CLUB FRANCHE COMTE |
| SLUC NANCY |

| NATIONALE 3D |
|---------------------------|
| ASPTT BOWLING NANTES |
| B.L.A.C. NANTES |
| BOWLING CLUB CHERBOURG |
| BOWLING CLUB LES MENHIRS |
| BOWLING CLUB LES OLLONNES |
| C'CHARTRES BOWLING |
| ECOLE DE BOWLING ST LO |
| ODET B.C. QUIMPER |
| ROAZHON BOWLING CLUB |
| ROAZHON BOWLING CLUB |

| NATIONALE 3E |
|------------------------------|
| BAC BOWLING ATHLETIQUE CLUB |
| BC FLEURYSSOIS |
| BOWLING CLUB MONTEAU AUXERRE |
| FUN BOWLERS |
| SCORPIONS BOWLING |
| SKYBOWL NOTRE DAME D'OE |
| THE BULL BOWL'S BOURGES |
| USC DCL |
| WINNER'S ORLEANS |
| FORCE CINETIQUE |

| NATIONALE 3F |
|-------------------------------------|
| ANGOULEME BOWLING CLUB |
| AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIMOGES |
| B C POITVIN POITIERS |
| B.BOWL CLUB CLERMONT-FERRAND |
| CHAURAY BOWLING CLUB |
| FONTAINE BOWLING CLUB |
| FUN BOWLING CLUB LES HERBIERS (3D?) |
| PAC MAN NANTES |
| ROCKETS NANTES |
| STRIKERS BOWLING CLUB |

| NATIONALE 3G |
|---------------------------------|
| ARA LYON |
| BC AMICALE CAMARGUAISE |
| BC TRICASTIN ST PAUL 3 CHATEAUX |
| BCS ANNECY |
| BOWLING CLUB D'AIX EN PROVENCE |
| BOWLING CLUB DE ROANNE |
| NEW TEAM MARTIGUES |
| R.C.T. BOWLING |
| RED WOLVES AIX LES BAINS |
| TOP GONES LYON |

| NATIONALE 3H |
|-----------------------------------|
| ASPTT TOULOUSE |
| BOWLING ADOUR BAYONNE |
| BOWLING CLUB DES JALLES ST MEDARD |
| BOWLING CLUB DES JALLES ST MEDARD |
| BOWLING CLUB NARBONNAIS |
| BOWLING CLUB RODEZ ONET |
| COMPANEROS |
| LES SPEED BOWLS |
| LIBERTY BOWL |
| T.O.A.C. TOULOUSE |